

Éditorial



Le budget 2017 voté

En conseil communautaire lundi dernier, nous avons voté le budget 2017. Outre les chiffres qui sont présentés dans ce numéro, il faut en retenir notre volonté de poursuivre la mutualisation des services, source d'efficacité et donc de gains financiers, et de mettre en œuvre une politique d'investissement soutenue.

Jean-Paul MICHEL
Président de Marne et Gondoire

LE SIETREM LANCE SON CENTRE DE TRI

Lundi 20 mars, le SIETREM mettait en service son propre centre de tri des déchets, qui prend pour nos communes le relais de celui de Chelles. Un équipement à la pointe de la technologie pour faire face au défi national du recyclage. Nous avons pu visiter les lieux mardi dernier.

Zoom en page 2



Hien Toan Phan et Michel Geres nous ont accueilli dans leur nouveau centre de tri.

LES VACANCES EN MARNE ET GONDOIRE



Au centre aquatique : apprentissage de la natation, baptêmes et stage de plongée pour les enfants.

Dans les bibliothèques : Fabrique ton livre numérique, atelier flipbook (livres animés), tournois de jeux vidéo, jeux de société, exposition à la découverte du papier, en tout 10 rendez-vous et expositions.

Au Parc culturel : atelier Miró avec le Musée en herbe, visites des expositions pour les enfants, spectacle Oulipolisson.

Au moulin Russon : ateliers pain, petit meunier, balade ornithologique, rencontre avec un apiculteur, 6 ateliers en tout

www.marneetgondaire.fr

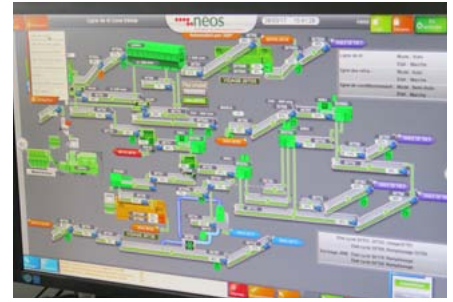
LE CENTRE DE TRI DU SIETREM



Arrivée de déchets. De quoi nourrir la bête !



Le Trommel



Une chaîne de 150 équipements, dont 120 convoyeurs



Lecteur optique



Concevoir un centre de tri dans seulement 5 000 m² : une gageure pour les maîtres d'œuvre.



Les agents affinent le tri en retirant des flux les objets qui n'ont pas suivi le bon circuit.

Un centre de tri flambant neuf traite désormais nos déchets recyclables dans la zone d'activité de Marne et Gondoire à Saint-Thibault, juste en face du centre d'incinération des ordures ménagères.

Michel Geres, maire de Croissy-Beaubourg et président du syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des déchets et résidus ménagers, met en perspective la création de cet équipement avec les actions déjà entreprises par le SIETREM pour l'environnement. «Nous avons mis en place en 2012 une unité de valorisation énergétique, qui fait de notre site non pas un simple incinérateur de déchets mais une usine de production d'électricité. Nous vendons pour 3 millions d'euros par an d'énergie à Enedis (filiale d'EDF). Nous avons aussi réduit de trois quarts nos émissions de dioxyde d'azote par l'installation en début d'année de catalyseurs, un investissement de 11 millions d'euros.» Vice-président du SIETREM au sein duquel il représente Marne et Gondoire, Hien Toan Phan (adjoint au maire de Collégien), est engagé depuis 2002 dans cette politique. «Par le biais du traitement des déchets,

nous agissons pour le développement durable. C'est le principe de l'économie circulaire fondée sur la réutilisation. Le déchet est aujourd'hui une matière première.»

D'où le nouveau centre de tri qui permet de recycler des résines plastiques jusqu'ici délaissées car moins courantes que celles des bouteilles d'eau par exemple et donc moins rentables. Les nouvelles techniques de tri permettent désormais de les trier efficacement. Bouteilles et flacons de tout type, pots de yaourts ou de crème fraîche, barquettes rigides, films d'emballage : tout ceci sera intégré dans les consignes de tri du SIETREM dès l'année prochaine. Car le défi est de répondre aux objectifs nationaux pour la transition énergétique et la croissance verte avec notamment le recyclage de 75 % des déchets plastiques ménagers, ce qui induit une hausse des volumes collectés et ensuite un tri plus fin.

«Face à l'obsolescence du site de Chelles, qui a 30 ans, nous avons trois options, détaille Patrick Donzelle-Bourjade, directeur général du SIETREM, « construire un simple centre de transfert, adopter une solution in-

LE CENTRE DE TRI DU SIETREM

Patrick Donzelle-Bourjade, directeur général, s'apprête à faire visiter les installations. Le toit du bâtiment haute qualité environnementale comprend une promenade végétalisée.



termédiaire avec centre de pré-tri ou développer notre propre équipement. Au regard des critères techniques, économiques et écologiques, c'est cette dernière option qui a été choisie.»

L'appel d'offre a été lancé en 2012 et c'est le groupement Néos (machines), Veolia (exploitation) et Eiffage (bâtiment) qui a été sélectionné pour ce projet de 24 millions d'euros (construction et exploitation pendant 6 ans). Après les autorisations délivrées au titre d'installation classée pour la protection de l'environnement et l'enquête publique, les travaux ont pu démarrer en janvier 2016 pour s'achever un an plus tard en février 2017. Point d'orgue : l'installation du Trommel en juillet 2016 : un gigantesque cylindre percé de trous de trois tailles différentes qui en tournant, sépare les déchets en fonction de leur volume. Ingénieux ! Et tout le reste de la chaîne automatisée de tri (comprenant en tout 1 kilomètre de convoyeurs) est à l'avenir : aimant à métaux ferreux, courant de Foucault pour l'aluminium, griffes pour attraper les films souples et surtout 7 lecteurs

optiques paramétrés pour distinguer les différents types de déchets. La plus évoluée de ces machines associe un scanner qui relève la composition des matériaux (utile notamment pour les films dont la composition ne peut-être déterminée à l'œil nu), couplé à un algorithme qui détermine alors la catégorie majoritaire, et un lecteur optique qui identifie les objets concernés pour que les buses de soufflage les séparent ensuite du reste du flux. Et l'homme dans tout cela ? «La fonction n'est plus de trier mais d'assurer un contrôle qualité en fin de chaîne.» explique Patrick Donzelle-Bourjade. Les conditions de travail se veulent ainsi moins pénibles et plus sûres. Une salle climatisée, insonorisée et à pression régulée pour ne pas laisser entrer les poussières accueille les agents, éclairés par la lumière naturelle, qui ôtent les anomalies de tri. En tout, 20 personnes sont présentes en permanence dans le centre. Pour finir le travail, des presses géantes compactent les déchets et les mettent en balles. De nouvelles matières premières !

Un équipement à haut rendement

Les 13 premières semaines de service du centre de tri vont permettre de procéder aux ajustements en conditions réelles. L'inauguration officielle aura lieu à l'issue de cette période, le 17 juin. Le centre a une capacité de tri autorisée de 25 000 tonnes de déchets par an (10 tonnes à l'heure) contre à peu près 15 000 tonnes par an pour celui de Chelles. Les 31 communes du SIETREM (dont toutes celles de Marne et Gondoire) représentent 9 500 tonnes par an et le centre pourra donc être ouvert à d'autres collectivités. En 2018, les déchets acceptés au titre de l'extension des consignes de tri devraient accroître sensiblement le volume traité.



Et voilà le travail ! Les camions seront chargés de ces balles sans manutention humaine pour une sécurité optimale.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

40 professionnels des métiers d'art ouvraient leurs portes vendredi, samedi et dimanche pour la 7^e édition en Marne et Gondoire des journées européennes des métiers d'art qui avaient attiré 3 000 visiteurs l'année dernière.

Laurent Simon, président de l'office de tourisme (maire de Chalifert) :

«Ces journées sont l'occasion de sensibiliser les plus jeunes aux métiers d'art et de l'artisanat d'art, de transmettre les savoirs faire et de maintenir l'excellence à la française. Ce sera pour certains l'occasion de découvrir un métier, peut-être même une vocation.

La réunion que nous avons eu avec plusieurs professionnels récemment devrait aboutir à de beaux projets avec une composante développement économique.»

Jean-Paul Michel, président de Marne et Gondoire :

«Créer des locaux, les financer et les louer à des conditions permettant l'exercice de l'activité est un moyen pour les acteurs publics d'accompagner les professionnels de certains domaines comme la santé mais aussi, en l'occurrence, la filière de l'art et de l'artisanat d'art. Nous envisageons de réserver des espaces à l'artisanat d'art dans le fantastique bâtiment historique Saint-Jean à Lagny.»



Jean-Paul Michel et Laurent Simon, président de l'office de tourisme ouvrent l'événement parmi la collection de chefs d'œuvres du centre des compagnons du bâtiment de Saint-Thibault.



À Lagny, Il faisait bon flâner aux ateliers de la Tannerie.



L'Office de tourisme vient de mettre à disposition du public la 3^e édition du magazine «Savoir et Faire», un guide de toute la création et la restauration d'œuvres en Marne et Gondoire qui donne la parole aux artisans locaux dont bon nombre sont très réputés, qu'il s'agisse des ateliers Babouot à Lagny (reliure de La Pléiade), de la sellerie tartare à Thorigny ou encore du centre technique de la BNF à Bussy-Saint-Georges.



FORUM DE L'EMPLOI DE BUSSY-SAINT-GEORGES JEUDI DERNIER

Pour sa 3^e édition, le forum de l'emploi de Bussy-Saint-Georges a fait le plein de visiteurs au gymnase Maurice Herzog. Ouverture des Villages Nature, grands groupes, entreprises locales, industrie, commerce, santé, banques, forces de l'ordre, Défense nationale : les recruteurs étaient nombreux tout comme les profils recherchés. Des organismes de formation étaient également présents et, pour la recherche de stages, un forum de l'étudiant était pour la première fois ouvert cette année. Parmi les plus du forum, le bar à CV, l'espace recrutement dans le noir et des conférences pour obtenir de précieux conseils afin d'optimiser sa recherche d'emploi.



Nombre d'élus communautaires et municipaux de Bussy-Saint-Georges étaient présents



Cet événement soutenu par Marne et Gondoire était important pour le maire de la commune Yann Dubosc et le président de la communauté d'agglomération Jean-Paul Michel.



Parmi les élus de Marne et Gondoire qui ont visité le forum, ici Marcel Oulès, maire de Chanteloup et son adjointe Pierrette Munier, vice-présidente de la communauté d'agglomération. À droite, Pascal Leroy, maire de Carnetin et vice-président au développement économique.

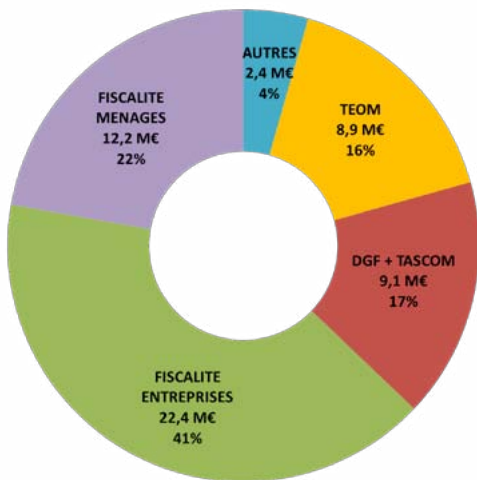
VOTE DU BUDGET 2017

Taux d'imposition stables

	2014	2015	2016	2017	% évol
Taxe d'habitation	7,91%	7,91%	7,91%	7,91%	0,00 %
Taxe foncier bâti	0,886%	0,886%	0,886%	0,886%	0,00 %
Taxe foncier non bâti	3,02%	3,02%	3,02%	3,02%	0,00 %
Cotisation foncière des entreprises	28,81%	28,81%	28,81%	28,81%	0,00 %

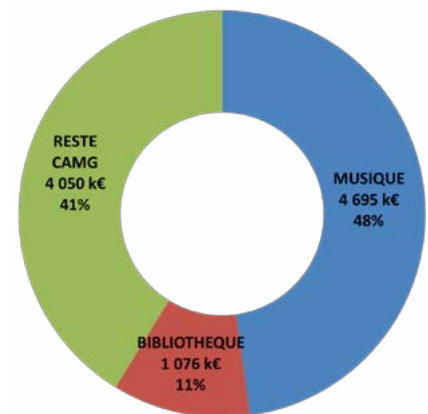
Budget de fonctionnement (55,1 millions d'euros)

Recettes de fonctionnement



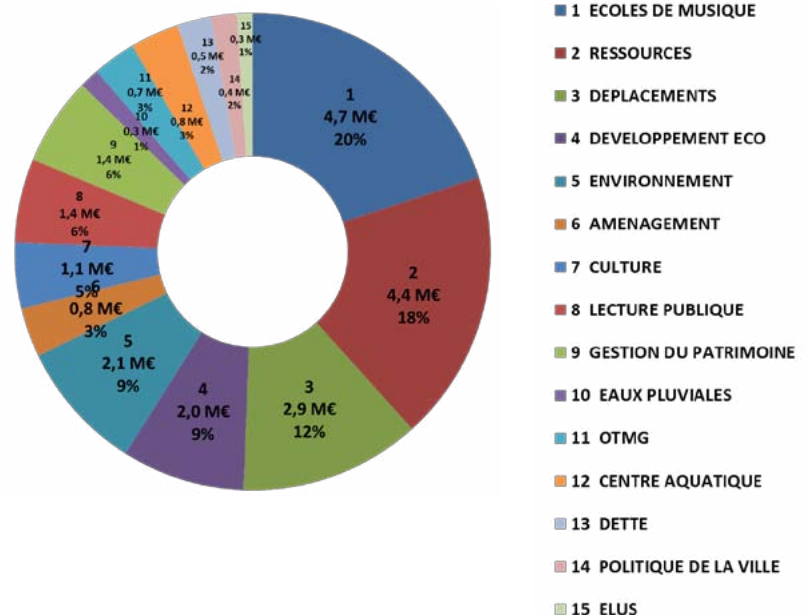
TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères (reversée au SIETREM)
 TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales
 DGF : dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)

Charges de personnel



56 % des recettes fiscales sont reversées : attribution de compensation aux communes, reversement de la taxe de séjour à l'office de tourisme, reversement de la TEOM au SIETREM, reversement de fiscalité à l'État (fonds de péréquation).

Dépenses de fonctionnement par domaine



Opérations d'investissement (29,7 millions d'euros)

Dépenses faisant l'objet d'une programmation pluri-annuelle :

Tableau 1

	BP 2017 (€)
AVIMEJ	34 000,00
NORD SEINE ET MARNE INITIATIVES	19 500,00
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	45 000,00
PHILARMONIE DE PARIS / DEMOS	100 000,00
ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	20 000,00
PROVISIONS	141 740,00
TOTAL	360 240,00

Subventions aux associations

Des critères cumulatifs d'attribution sont établis :

- participation ou initiation d'une manifestation à rayonnement intercommunal (animation ou valorisation du territoire)
- manifestation ciblée / ponctuelle ou événement extraordinaire
- association accueillant des adhérents venant des différentes communes de l'intercommunalité.

Subventions 2017

	BP 2017
AVIMEJ	34 000,00
NORD SEINE ET MARNE INITIATIVES	19 500,00
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	45 000,00
PHILARMONIE DE PARIS / DEMOS	100 000,00
ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	20 000,00
PROVISIONS	141 740,00
TOTAL	360 240,00

Autres délibérations

- Reconnaissance de l'intérêt communautaire du Clos Saint Paires (Gouvernes)
- Projets de conventions d'intervention foncière avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France et les communes de Lagny-sur-Marne, Pomponne et Thorigny-sur-Marne.

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement est mis à la disposition du public pour une durée de deux mois du lundi 3 avril 2017 au mardi 6 juin 2017 à l'accueil de Marne et Gondoire et dans les 18 mairies.